

C & H Finances S.A.

Rue Etienne-Dumont 1, 1204 Genève

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE C & H FINANCES S.A.

Le conseil d'administration convoque tous les actionnaires de la société C & H Finances S.A. à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra **en date du mardi 17 août 2010, à 14 h**, dans les locaux de l'Etude Burnier & Noverraz, rue César-Soulié 3, 1260 Nyon.

Ordre du jour et propositions du conseil d'administration:

1. Transfert de siège

Le conseil d'administration propose le transfert du siège de la société de Genève à Nyon.

2. Modification du but de la société

Le conseil d'administration propose de modifier le but et d'adopter un nouvel article 3 dans la teneur suivante: «La société a pour but la gestion de fortune, le conseil en placement, ainsi que la gestion et l'administration de biens immobiliers.»

3. Abrogation et adoption de nouveaux statuts

Le conseil d'administration propose d'abroger les statuts actuels de la société et d'adopter de nouveaux statuts.

4. Décision d'opting-out

Le conseil d'administration propose de renoncer au contrôle restreint des comptes annuels de la société.

L'absence à l'assemblée générale, ainsi que l'absence d'opposition adressée à l'Etude Burnier & Noverraz, à Nyon, d'ici à l'assemblée générale équivaut à un consentement à la renonciation au contrôle restreint des comptes annuels (opting-out) conformément à l'article 727a, alinéa 3, du Code des obligations.

C & H Finances S.A.
Le conseil d'administration